

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 11 mai 2021, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro: 2021-385

Titre : Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin de créer la

zone H-35

Le 20 mai 2021, la MRC de Beauharnois-Salaberry a émis un certificat de conformité, date d'entrée en vigueur du règlement. Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, ce 9 juin 2021

Hélène Hamelin Directrice générale Secrétaire-trésorière

